



Erasmus+Digital _ Le Glossaire.

Destinataires :	Directions et équipes métiers (personnes, fonctions ou services) impliquées par le déploiement de l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+ Digital : relations internationales, informatique, scolarité, formation, gouvernance etc
Contenu :	Glossaire des principaux termes et acronymes utilisés dans le cadre de l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+ Digital.
Objet :	Faciliter les communications et acculturations réciproques notamment des sphères relations internationales (gestionnaire Erasmus+) et informatiques.

En préambule,

1.

L'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital, c'est :

Un processus de digitalisation du programme Erasmus+ qui a pour objectif de :

- adapter le programme Erasmus+ aux valeurs et usages des nouvelles générations de bénéficiaires (les générations Z et Alpha), soutenir le développement des services, notamment sociaux, aux étudiants
- tirer bénéfice des nouvelles technologies pour fluidifier et sécuriser les aspects les plus chronophages de la gestion administrative des mobilités Erasmus+ et ainsi alléger le travail des coordinateurs Erasmus+ dans les établissements.

Erasmus+ Digital se traduit par le développement, sous l'égide de l'Union européenne, de :

- une **application mobile** Erasmus+
- un **identifiant unique européen** pour les étudiants (« ESI - European Student Identifier »)
- un **réseau sécurisé d'échange de données** sur la mobilité Erasmus+ entre les établissements d'enseignement supérieur en Europe (« réseau EWP - Erasmus Without Paper »)
- de **services en ligne** pour des processus de gestion administrative Erasmus+ progressivement dématérialisés (accord interinstitutionnel, contrat pédagogique Erasmus+ etc)
- la reconnaissance technique au niveau européen de la carte étudiante délivrée par les établissements et du développement des services, notamment sociaux, aux étudiants

Erasmus+ Digital se caractérise par un déploiement :

- progressif, qui s'étale jusqu'en 2025
- agile, qui s'appuie sur une approche pragmatique, qui priorise les fonctionnalités à développer en fonction des remontées faites par les utilisateurs (étudiants et établissements) et qui favorise le pilotage des développements informatiques par la communauté ESR elle-même ainsi que des mises en service rapides des fonctionnalités, servant de tests et ouvrant à des mises à jour régulières
- multi-acteurs : la mise en place de l'Erasmus+Digital se réalise à travers une coopération renforcée et transversale au sein des établissements, en particulier entre les fonctions Relations Internationales, Systèmes d'Information, Scolarité, sous l'impulsion des gouvernances.

Erasmus+ Digital est encadré par :

★ Le Règlement du 20 mai 2021 établissant le programme Erasmus+ 2021-2027
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32021R0817>.

★ La circulaire interministérielle du 15 avril 2021 encadrant la mise en œuvre d'Erasmus+ 2021
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo16/MENC2111645N.htm>

★ Le guide du programme Erasmus+ 2021 publié le 8 avril 2021

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/presentation-programme-erasmus/le-guide-du-programme/>

★ Les engagements contractuels des établissements titulaires de la charte **ECHE 2021-2027**, rappelés par le courrier de par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation adressé aux responsables légaux des établissements le 18 mai 2021.

★ https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/erasmus-charter-higher-education-2021-2027-guidelines_fr

★ https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/applicants/inter-institutional-agreement_en

★ https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/information-about-inter-institutional-agreements-between-programme-countries-calls_en

2.

La numérisation consiste à transférer sur un support immatériel un élément matériel – la plupart du temps, il s'agit de scanner/numériser un document papier. La numérisation est un procédé mis en place dans les années 80, qui tend aujourd'hui à disparaître au profit de la dématérialisation. La numérisation est liée aux **supports**.

La dématérialisation consiste, entre autres, à produire des documents nativement numériques. C'est un procédé qui implique également de repenser les processus en intégrant par exemple la signature électronique ou les nouveaux flux de données. La dématérialisation est liée aux **processus**.

La digitalisation désigne la transformation des modèles d'organisation engendré par l'utilisation des nouveaux outils technologiques et des nouveaux usages. Cela consiste à repenser en conséquence les outils et les procédures, ainsi que les échanges humains concernés. La digitalisation est liée à l'**organisation**.

Le terme « **digitalisation** » fait ainsi référence à la prise en compte des nouveaux usages (comme la démocratisation des smartphones, le développement des services en ligne, des applications mobiles, etc.) et l'utilisation des technologies digitales (internet, *open* et *big data*, intelligence artificielle, objets connectés, etc.) pour soutenir la productivité et/ou la qualité des activités d'une organisation. La dématérialisation est l'une des facettes de la digitalisation.

3.

Erasmus+Digital _ Les principales sources d'informations

Généraliste :

★ https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr [FR]

★ <https://agence.erasmusplus.fr/carte-etudiante-europeenne/> [FR]

★ <https://wiki.uni-foundation.eu> [EN]

Pratique :

★ <https://digital.erasmusplus.fr/> [FR]

Technique :

★ (sur l'ESI) <https://services.renater.fr/documentation/erasmus/index> [FR]

★ (sur les services Erasmus Without Paper) <https://www.erasmuswithoutpaper.eu/cc/> [EN]

★ (sur la carte étudiante) <https://europeanstudentcard.eu/fr/comment-ca-marche/> [FR]

Erasmus+Digital _ Le Glossaire.

AMUE Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements d'enseignement supérieur, de recherche et de support à l'enseignement supérieur et à la recherche. L'AMUE est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), créé en 1992 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ses principales missions sont d'organiser la coopération et servir de support aux actions communes de ses adhérents en vue d'améliorer la qualité de leur gestion :

- en contribuant à l'élaboration de leur système d'information ;
- en leur permettant de disposer d'une offre logicielle plurielle répondant à leur diversité ;
- en accompagnant les changements et la modernisation des établissements en matière de pilotage et de gestion, par la veille, les échanges et l'expertise
- en assurant à leurs personnels des formations ;
- en mutualisant les coûts via une centrale d'achats
- en participant à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la coopération internationale

L'AMUE est membre du Groupe Utilisateurs Erasmus+ Digital.

API Application Programming Interface. Outil (interface) permettant à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger mutuellement des services ou des données.

Apogée Outil de gestion, développé par l'AMUE et utilisé par des services de Scolarité ou directions des Etudes dans un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur. Apogée est progressivement remplacé par l'outil Pégase, développé conjointement par l'AMUE et l'association Cocktail dans le cadre du projet global PC-SCOL : <https://www.pc-scol.fr/>.

App E+ Application Erasmus +. Application mobile officielle du programme Erasmus+ 2021-2027, développée par l'Union européenne et mise à disposition pour les étudiants et pour les établissements. L'application est téléchargeable gratuitement (Apple Store, Google Play) Elle permet aux étudiants de gérer de nombreux aspects de leur mobilité de manière dématérialisée, directement sur leur smartphone : gestion de leur contrat pédagogique Erasmus+, accès aux tests et cours OLS (Online Linguistic Support), stockage des documents relatifs à la mobilité. L'application Erasmus+ permet également aux étudiants de partager des « stories », des bonnes adresses ou des services qui leur sont dédiés. Les établissements peuvent communiquer sur l'application mobile Erasmus+ (informations sur l'établissement et ses activités par exemple) et peuvent communiquer avec leurs étudiants à travers l'application mobile Erasmus+ (envoi du contrat pédagogique, notifications, rappels etc).

Plus d'informations <https://hello.erasmusapp.eu/>



CDEFI Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs. Association qui représente l'ensemble des directeurs et directrices des établissements, ou composantes d'établissements, publics et privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

CGE Conférence des Grandes Ecoles est une association française d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche créée en 1973. Son rôle est de promouvoir le développement et le rayonnement de ses membres, en France et au-delà, dans un objectif d'amélioration de la notoriété, en liaison avec les acteurs de l'économie et la société civile.

La CGE est membre du Groupe Utilisateurs Erasmus+ Digital.

CNCEU Comité National de la Carte d'Étudiant et de ses Usages rassemble de nombreux acteurs de l'enseignement supérieur français autour de la carte d'étudiant multiservices et de la carte européenne de l'étudiant. Plus d'informations <https://www.cnceu.fr/>

Le CNCEU est membre du Groupe Utilisateurs Erasmus+ Digital.

CNOUS Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires. Établissement public qui forme avec les CROUS (Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires) le réseau gestionnaire de l'action sociale, des bourses d'études, des restaurants universitaires, ainsi que du logement des étudiants en France.

Le CNOUS est l'initiateur du projet de la Carte Etudiante Européenne et l'un des acteurs clefs de l'Initiative européenne du même nom ainsi que d'une partie des autres projets constitutifs de l'Initiative, en particulier le développement de la plateforme européenne de services pour l'enseignement supérieur.

Le CNOUS est membre du Groupe Utilisateurs Erasmus+ Digital.

DB EWP : Dashboard Erasmus Without Paper Outil en ligne, développé par l'Union européenne et mise à disposition gratuitement pour les établissements européens titulaires de la charte Erasmus+ (ECHE - Erasmus Charter for Higher Education) ne disposant pas de solution informatique pour gérer les mobilités Erasmus+. Ce tableau de bord inclut les services Erasmus+ progressivement dématérialisés (OLA, IIA etc) et permet un échange dématérialisé et sécurisé de ces documents avec les établissements partenaires (que ceux-ci utilisent eux-mêmes le Dashboard EWP ou une autre solution : fournisseur commercial ou logiciel développé en interne par le service informatique). Plus d'informations

<https://www.erasmuswithoutpaper.eu/dashboard>

DGESIP Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle, service du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La DGESIP est associée au réseau mis en place par la Commission européenne pour coordonner le déploiement de l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+ Digital (qui se circonscrit à ce stade au secteur éducatif de l'enseignement supérieur). Ce réseau est constitué, pour chaque pays du programme, d'un « référent numérique Erasmus+ » (représentant des autorités nationales - DGESIP concernant Erasmus+ Digital pour la France) et d'un « digital officer » (représentant de l'Agence nationale Erasmus+).



DEUinfo Application écrite sur la puce de la carte étudiante reprenant de façon sécurisée le contenu du QR-Code.

Plus d'informations : <https://www.esup-portail.org/wiki/pages/viewpage.action?pageId=866287641>

ECAS European Commission Authentication Service : service d'authentification de la Commission européenne, pour identifier les utilisateurs de ses services en ligne et en sécuriser l'accès.

ECHE European Charter for Higher Education : Charte Erasmus + pour l'Enseignement Supérieur. L'obtention de la charte Erasmus+ (par une candidature auprès de la Direction Générale Education Audiovisuel et Culture de la Commission européenne) constitue l'étape préalable et obligatoire à la participation des établissements d'enseignement supérieur aux différentes actions du programme Erasmus +. Seuls les établissements « chartés » ont la possibilité de candidater aux appels à projets et de bénéficier de fonds Erasmus+. En contrepartie, les établissements s'engagent à respecter les critères de qualité requis par le programme Erasmus+, notamment le déploiement de l'Erasmus+Digital pour la gestion des mobilités de l'enseignement supérieur.

EduGain service d'interconnexion des fédérations d'identité éducation/recherche au niveau international. Ce service est opéré par GEANT, le réseau européen pour la recherche. Aucun établissement ne s'inscrit directement dans eduGAIN : il doit être inscrit dans une des fédérations nationales (RENATER pour les établissements français). Plus d'informations :

<https://services.renater.fr/federation/documentation/generale/presentation-edugain>

Egracons European Grade Conversion System. Outil développé dans le cadre d'un projet Erasmus+, disponible gratuitement en ligne et permettant aux établissements d'enseignement supérieur en Europe de convertir les notes obtenues en mobilité internationale. Plus d'informations <http://egracons.eu/>

eIDAS Règlement de l'Union européenne qui instaure un cadre européen en matière d'identification électronique et de services de confiance, afin de faciliter l'émergence du marché unique numérique. Il couvre notamment le sujet de la signature électronique.

Plus d'informations <https://www.ssi.gouv.fr/administration/reglementation/confiance-numerique/le-reglement-eidas/>

EQF European Qualification Framework – Cadre Européen des Certifications (CEC en français). Outil mis en place par l'Union européenne comme outil de transposition permettant de rendre les qualifications nationales plus compréhensibles et plus comparables entre elles. Le CEC vise à soutenir la mobilité transfrontalière des apprenants et des travailleurs ainsi qu'à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie dans toute l'Europe.

En France, le point de coordination pour le Cadre Européen des Certifications est France Compétences. Plus d'informations <https://www.francecompetences.fr/espace-international/international/cadre-national-de-certifications-mise-en-oeuvre-du-cec/>



ESC-N European Student Card Number : numéro « virtuel » de la carte étudiante européenne. L'ESCN est différent du numéro « physique » de la puce.

ESI European Student Identifier : Identifiant Européen de l'Étudiant. Il s'agit d'un identifiant unique convenu entre les parties prenantes au niveau européen – et dont les partenaires français sont RENATER, le CNOUS et la DINUM Direction Interministérielle du Numérique. L'ESI permet une continuité d'accès aux services pour les étudiants (notamment les services dématérialisés Erasmus+ : OLA, application mobile Erasmus+ etc), quel que soit le pays d'Europe où ils se trouvent, tout au long de leur cursus. En France, l'ESI est basé sur l'INE (identifiant national des étudiants), dans d'autres pays, l'ESI est distribué par l'établissement. L'ESI ne remplace pas ni ne double l'INE : il l'utilise et lui apporte une reconnaissance au niveau européen. A la date d'avril 2021, il s'agit de la 2^{ème} mise à jour de l'ESI, qui peut donc parfois apparaître dans les documentations sous la désignation « ESI 2.0 ».

Pour les étudiants français, l'ESI se compose du code Pays (FR), du code établissement (code SCHAC – voir glossaire) et du code étudiant (INE). Plus d'informations <https://www.renater.fr/fr/my-academic-id>

ESC-R European Student Card Router : serveur européen, localisé en France, qui fait la liaison entre le numéro de carte (ESC-N) et l'identifiant européen l'étudiant (ESI).

ESN Erasmus Student Network. Réseau des étudiants Erasmus. Organisation étudiante à l'échelle européenne dont le l'objet est d'améliorer l'accueil, l'intégration des étudiants internationaux ainsi que de promouvoir la mobilité internationale. Le réseau des étudiants Erasmus est un des acteurs clefs de l'Erasmus+Digital, notamment dans le développement de l'application mobile Erasmus+.

Plus d'informations <https://esnfrance.org/>

ESN France est membre du Groupe Utilisateurs Erasmus+Digital.

EUF European University Foundation. Réseau d'établissements européens d'enseignement supérieur dont l'objet est de promouvoir une mobilité étudiante de haute qualité et à contribuer à l'éducation d'une génération de diplômés européens.

L'EUF est l'initiateur des projets Erasmus Without Paper et OLA et l'un des acteurs clefs de l'Erasmus+Digital. En étroite association avec les établissements et mandaté par la Direction Générale Education Audiovisuel et Culture (Commission européenne), l'EUF développe les nouvelles fonctionnalités du dispositif. Plus d'informations <https://uni-foundation.eu/>

EWP Erasmus Without Paper Nom du projet initial, porté par l'EUF dans le cadre de financements Erasmus+ et visant à alléger la charge de gestion des mobilités Erasmus+ pour les coordinateurs des établissements membres du consortium, puis au bénéfice de l'ensemble de la communauté ESR européenne. Issus de ces projets initiaux existent aujourd'hui le « réseau d'échanges Erasmus Without » et le « dashboard Erasmus Without Paper ». Ces outils sont repris et financés par l'Union européenne dans le cadre de l'Initiative politique Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital.

Le principe général d'Erasmus Without Paper est de viser à la dématérialisation et à la digitalisation des processus de gestion administrative de la mobilité Erasmus+, en commençant par les processus les plus chronophages pour les coordinateurs Erasmus+ dans les établissements et en offrant un cadre d'échanges de données sécurisés et conformes pour les établissements impliqués dans la mobilité Erasmus+. Plus d'informations sur les projets initiaux Erasmus Without Paper : <https://uni-foundation.eu/project/erasmus-without-paper/>



Groupe Utilisateurs Erasmus+Digital : Groupe de travail mis en place par l'Agence Erasmus+ France Education Formation pour une durée initiale de 6 mois, entre novembre 2020 et avril 2021. En mutualisant les expériences et les connaissances autour de l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+ Digital, au bénéfice de tous les établissements français concernés, l'objectif était de faciliter et d'accompagner concrètement la bonne implémentation du dispositif dans les conditions et le calendrier prévus par le nouveau programme Erasmus+.

Pour cela, il était nécessaire que la composition du Groupe Utilisateurs reflète la diversité de l'enseignement supérieur français, couvre les différentes configurations techniques prévues par le dispositif européen et implique les deux principales directions métiers concernées (relations internationales et service informatique). Le Groupe Utilisateurs a fonctionné selon un mode collaboratif, volontaire et bénévole. Au-delà des réunions de travail hebdomadaires et de l'utilisation d'un espace collaboratif en ligne, 4 réunions collectives ont permis de s'assurer de la cohérence et de l'avancée générale des travaux. Au total, ce sont près de 90 contributeurs, issus d'une cinquantaine d'établissements, d'opérateurs et réseaux nationaux, qui ont participé aux travaux du Groupe Utilisateurs Erasmus+Digital.



HEI Higher Education Institution. Sigle pouvant être utilisé dans les documentations européennes concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : Établissement d'Enseignement Supérieur.

I.C.E.E. Initiative Carte Etudiante Européenne Sigle pouvant être utilisé dans les documentations françaises concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : Initiative Carte Étudiante Européenne, désigné en anglais « European Student Card Initiative – ESCI » ou « Erasmus goes Digital ». L'ensemble de ces termes / sigles désignent le même processus de digitalisation du programme Erasmus+ 2021-2027.

I.I.A. Inter-Institutional Agreement Sigle pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : Accord Inter-Institutionnel Erasmus+. Document requis par le programme Erasmus+, signé entre les établissements d'enseignement supérieur (disposant d'une charte Erasmus+ ECHE) et qui encadre leur partenariat et l'organisation des mobilités de leurs étudiants et/ou personnels respectifs.

I.I.A.M. Inter-Institutional Agreement Management Sigle pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital. Il désigne le module de gestion en ligne des accords inter-institutionnels : IIAM permet de générer, de suivre et de signer les accords inter-institutionnels Erasmus+. Il est développé et rendu obligatoire (à compter de 2022) dans le cadre de l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital.



ISCED International Standard Classification of Education. Classification Internationale Type de l'Education (sigle "CITE" en français). Classification internationale permettant d'identifier d'une manière commune les niveaux et domaines de formation. Elle est utilisée dans les documents Erasmus+. Plus d'informations https://en.wikipedia.org/wiki/International_Standard_Classification_of_Education

LA Learning Agreement Terme pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : il désigne le « contrat pédagogique Erasmus+ » : document requis par le programme Erasmus+, signé entre l'étudiant qui part en mobilité, son établissement d'origine et son établissement d'accueil. Important : le contrat pédagogique Erasmus+ liste notamment l'ensemble des modules auxquels est inscrit l'étudiant durant sa mobilité et fait donc le lien avec un autre document requis par la mise en œuvre des mobilités Erasmus+ : le **catalogue de cours**, et en particulier sa version en ligne (engagement des chartes ECHE Erasmus+ depuis la programmation de 2014).

OID Organisation ID (identity) Code d'identification mis en place par la Commission européenne pour identifier les établissements dans le cadre notamment du suivi des financements dits « décentralisés » (c'est-à-dire des financements européens gérés au niveau des agences nationales Erasmus+). C'est un numéro d'enregistrement unique, qui commence par E et est suivi de 8 chiffres. Il est obtenu en enregistrant l'organisme sur la plateforme gérée par la commission européenne (ORS Organisation Registration System). Il est utilisé pour identifier les établissements lors des candidatures aux appels à projets et dans les interactions avec l'Agence nationale Erasmus+.

OLA Online Learning Agreement. Terme pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : il désigne le contrat pédagogique Erasmus+ dans sa version en ligne, digitalisée, telle que requise par la programmation Erasmus+ 2021-2027. Le contrat pédagogique en ligne est disponible via le Dashboard Erasmus Without Paper pour les établissements qui ne disposent pas d'autres logiciels de gestion de leurs mobilités Erasmus+, via les fournisseurs pour les établissements qui ont recours à des solutions commerciales. Dans tous les cas, les contrats pédagogiques en ligne sont ensuite échangés entre les partenaires sur le réseau européen sécurisé Erasmus Without Paper.

A la date de juin 2021, il s'agit de la 3^{ème} mise à jour de OLA, qui peut donc parfois apparaître « OLA 3.0 »

OLS Online Linguistic Support. Plateforme mise en place par l'Union européenne, qui permet d'attribuer des licences de tests et de cours de langue en ligne pour les étudiants effectuant une mobilité dans la cadre d'Erasmus +. Le service OLS est l'un des services Erasmus+ accessibles directement sur l'application mobile Erasmus+. Plus d'informations <https://erasmusplusols.eu/fr/>

PC- SCOL Projet Commun de la Scolarité Solution logicielle issue du partenariat entre l'AMUE et l'association Cocktail, qui remplacera progressivement les logiciels Apogée et ROF pour l'AMUE, SCOLARIX / SVE pour l'association Cocktail. Plus d'informations <https://www.pc-scol.fr/>.



Pégase Nouveau logiciel de gestion de la scolarité, développé dans le cadre du projet global PC-SCOL. Il prend notamment en compte les contraintes liées à la généralisation de l'e-administration, la saisie des informations par ceux qui la détiennent et la nécessité de créer de nouveaux services numériques pour les étudiants et les enseignants.

Pénélope + Plateforme de gestion développée par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, dans laquelle chaque établissement ayant déposé une candidature Erasmus+ 2014-2021 dispose d'un espace sécurisé dédié permettant la gestion de ses projets Erasmus + (suivi du budget attribué, rédaction des rapports intermédiaire et final etc ...).

Pour la programmation 2021-2024, la nouvelle plateforme de gestion développée par l'Agence française est <https://monprojet.erasmusplus.fr/>

PIC Personal Identification Code Code d'identification mis en place par la Commission européenne pour identifier les organismes dans le cadre du suivi des dispositifs et des financements d'un peu plus de 25 programmes communautaires, dont Erasmus+ et Digital Europe.

Pour Erasmus+ donc, le code PIC permet de suivre les actions dites « centralisés » d'Erasmus+ (c'est-à-dire gérés au niveau de la Commission européenne et non au niveau des Agences nationales Erasmus+). C'est le cas notamment des candidatures pour l'obtention de la charte Erasmus+ (ECHE – Erasmus Charter for Higher Education), processus géré par la Commission européenne pour tous les établissements d'enseignement supérieur en Europe. C'est un numéro unique, qui est composé d'une série de 9 chiffres. Il est obtenu en enregistrant l'organisme sur la plateforme gérée par la commission européenne (SEDIA - Single Electronic Data Interchange Area). Plus d'informations

<https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/wikis/display/NAITDOC/Organisation+Registration+Guide>

Provider Terme pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : il désigne les **fournisseurs** commerciaux logiciels de gestion de la mobilité internationale. Il en existe plusieurs dizaines, pouvant répondre aux besoins et caractéristiques propres à chaque établissement en Europe. Les solutions offertes par les fournisseurs intègrent progressivement les nouvelles fonctionnalités liées à Erasmus+Digital (contrats pédagogiques et accords inter-institutionnels en ligne, connexion au réseau Erasmus Without Paper etc), dans un calendrier convenu avec la Commission européenne. Les API Erasmus Without Paper sont mises à disposition gratuitement par l'Union européenne pour permettre aux fournisseurs d'intégrer sans surcoût ces nouvelles fonctionnalités dans leurs solutions.

RENATER REseau NAional de Télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche. Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui assure la maîtrise d'ouvrage du réseau national des communications électroniques pour la communauté de l'enseignement et de la recherche, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Ministère de l'Education nationale. RENATER relie les différents établissements d'enseignement et de recherche entre eux, en France et au niveau européen (membre de Géant, fédérateur européen des réseaux nationaux). RENATER fournit un accès internet et des services associés, notamment de sécurité et de fédérations d'identité. Plus d'informations <https://www.renater.fr/fr>

RENATER est un acteur clef des projets européens constitutifs de l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital, notamment les projets autour de l'ESI (European Student Identifier) et de la plateforme européenne de services pour l'enseignement supérieur (EDDSI).



Plus d'informations <https://services.renater.fr/documentation/erasmus/index>
RENATER est membre du Groupe Utilisateurs Erasmus+Digital.

R.I. Relations Internationales - Sigle pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : il désigne la fonction (coordinateur) ou les services de Relations Internationales, généralement en charge de la gestion des mobilités Erasmus+.

RGPD Règlement Général sur la Protection des Données. Règlement européen qui encadre le traitement et la protection des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Les projets (fonctionnalités) constitutifs de l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital sont soumis à un audit RGDP avant d'être acceptés par la Commission européenne et mis en service auprès des établissements et des étudiants.

SCHAC SCHEMA for Academia : schéma commun (mondial) de données utilisées dans le secteur de l'enseignement supérieur pour faciliter l'échange inter-institutionnel de données. SCHAC ne remplace pas les schémas nationaux (SupAnn en France) mais fournit un cadre commun qui se superpose aux différents schémas nationaux. Plus d'informations <https://wiki.refeds.org/display/STAN/SCHAC>

Le « code SCHAC » est un terme pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital : il désigne un code d'identification des établissements, lié au nom de domaine internet de chaque établissement. Il est utilisé pour composer l'ESI (voir glossaire) et pour l'accès de l'établissement aux services Erasmus+ progressivement dématérialisés dans le cadre d'Erasmus Without Paper.

S.I. Sigle pouvant être utilisé dans les documentations concernant l'Initiative Carte Etudiante Européenne / Erasmus+Digital pour désigner, selon les cas :

- la fonction ou le service en charge de l'informatique au sein des établissements – Service Informatique, Direction du / des Système d'Information
- ou l'outil informatique (logiciel) utilisé pour la gestion d'une tâche. Dans le cadre d'Erasmus+ Digital, il est principalement question des logiciels de gestion de la Scolarité et des logiciels de gestion de la mobilité internationale.

►► Restez connecté : digital-erasmusplus.fr

#ErasmusDigital